

Préambule

Prenant appui sur la [Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#), sur la [déclaration de Munich relative aux droits et devoirs des journalistes](#), sur [la charte de la laïcité](#), sur [la charte de la coopération à l'École de l'OCCE](#) ainsi que sur les textes relatifs aux missions de l'Éducation Nationale dans le domaine de l'Éducation aux Médias et à l'Information, cette charte entend préciser les principes essentiels et les fondamentaux d'une Éducation aux Médias et à l'Information pour l'OCCE.

I. Objectifs majeurs

L'éducation citoyenne constitue un axe de travail prioritaire pour l'OCCE.

Dans un monde complexifié par l'existence de multiples canaux d'information ou de désinformation, l'Éducation aux Médias et à l'Information est un élément indispensable pour préparer à l'exercice de la citoyenneté en démocratie.

Ainsi, pour l'OCCE, l'Éducation aux Médias et à l'Information doit permettre:

- ✓ à chaque élève de vivre une pratique citoyenne des médias en favorisant un apprentissage coopératif aux, par et avec les médias et l'information dans ses trois dimensions (d'actualité, documentaire, de data) ;

- ✓ aux enfants et aux jeunes de comprendre et d'agir sur le monde dans lequel ils vivent.

II. Démarche et principes fondamentaux

Notre action entend participer aux processus d'accès, d'utilisation, d'évaluation, dans l'élaboration et la diffusion de l'information :

- ✓ Les activités d'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI) ont lieu dans le cadre scolaire avec le groupe-classe, ou dans le cadre périscolaire.
- ✓ Les pratiques d'ÉMI s'inscrivent dans le projet de classe et/ou d'établissement

L'intervention éducative favorise une dynamique active et interactive pour les enfants, les jeunes et les adultes quel que soit le type d'information visée :

- ✓ L'enfant est tantôt créateur, producteur et récepteur de l'information
- ✓ Les adultes sont associés à la mise en œuvre du projet
- ✓ L'enseignant assure la continuité du travail
- ✓ L'intervenant est un professionnel compétent dans le traitement de l'information

Tous participent aux processus, ce qui suppose de :

- ✓ Prendre en compte l'expression de chacun
- ✓ Mettre en partage les représentations, les doutes et les propositions de chacun
- ✓ S'inscrire dans une démarche coopérative incluant le respect, la rigueur, la mise en place de repères, de limites et d'exigences, la valorisation des personnes, la responsabilité individuelle et collective
- ✓ Explorer, rechercher, choisir pour construire des connaissances et agir avec discernement individuellement et collectivement

Le projet s'inscrit dans un contexte éducatif et culturel pour former les enfants et les jeunes à une culture des Médias et de l'Information :

- ✓ Développer des temps de rencontres, d'échanges avec des professionnels de l'information, des collaborations avec des structures médiatiques
- ✓ Découvrir et appréhender les différents supports médiatiques et informationnels
- ✓ Comprendre comment s'élabore et se fabrique l'information et quels sont ses enjeux

Dans le cadre d'une nécessaire formation des éducateurs, il est indispensable de :

- ✓ Former à une culture des médias et de l'information
- ✓ Découvrir et s'appuyer sur le cadre légal et la déontologie
- ✓ Faire intervenir des professionnels des médias et de l'information
- ✓ Partager un maximum de ressources

Les principes essentiels et fondamentaux du projet d'Éducation aux Médias et à l'Information définis dans ce texte s'inscrivent dans l'esprit et la démarche du projet associatif d'éducation de l'OCCE.

Toute personne ou classe désireuse de s'investir dans ce projet d'Éducation aux Médias et à l'Information de l'OCCE s'engage à ratifier et respecter cette charte.